

Fiche de poste

Conseiller pédagogique départemental Education Physique et sportive

I. DESCRIPTION GENERALE DU POSTE

Le/la conseiller(e) pédagogique départemental(e) (CPD) pour l'éducation physique et sportive (EPS), a pour fonctions

- de contribuer à la formation continue et initiale des instituteurs, des professeurs des écoles et des différents intervenants participant à l'action éducative de l'école,
- d'animer l'équipe départementale de conseillers pédagogiques en charge du dossier EPS,
- d'aider à l'élaboration d'une politique départementale cohérente en la matière en liaison avec les partenaires locaux.

Le poste de CPD-EPS est placé sous l'autorité de la directrice académique et sous l'autorité fonctionnelle du directeur académique adjoint en charge des politiques interministérielles.

Il/elle travaille étroitement avec la directrice académique adjointe, l'Inspecteur de l'Education nationale (IEN) pilote du groupe EPS, l'Inspecteur de l'Education nationale adjoint pour le premier degré, le chargé de mission Education artistique et culturelle, les représentants du sport scolaire (USEP et UNSS), la Direction départementale de la cohésion sociale (DSCS) et les partenaires du monde du sport.

Il/elle est amené(e) à représenter la directrice académique ou ses adjoints dans des instances ou réunions en lien avec les dossiers qui lui sont confiés.

II. MISSIONS PARTAGEES

Missions générales

- Piloter et accompagner le groupe des Conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) EPS,
- Collaborer au pilotage du groupe départemental en EPS aux côtés de l'IEN chargé du dossier,
- S'assurer du respect de la réglementation pour la mise en œuvre de l'EPS et des sorties scolaires,
- Assurer le suivi des conventions et des agréments des intervenants extérieurs en EPS,
- Participer aux groupes académiques concernant l'EPS et le sport Scolaire,
- Participer aux groupes nationaux d'accompagnement des grands événements sportifs,
- Développer les partenariats avec les acteurs du monde sportif et de la culture,
- Contribuer au groupe d'appui départemental (GAD) des PEDT (projet éducatif de territoire),
- Apporter une contribution aux examens et concours
- Coordonner les mises en stage des étudiants STAPS et BEESAN (brevet d'éducateur sportif natation)

Missions de formations

- Concevoir et animer les formations des CPC en EPS
- Former et accompagner les CPC nouvellement nommés, en charge du dossier EPS
- Préparer les candidats au CAFIPEMF, dans le cadre de la spécificité EPS
- Concevoir et animer des stages EPS du plan départemental de formation
- Concevoir et animer et/ou aider à la mise en œuvre du dispositif départemental des animations pédagogiques en EPS
- Concevoir et animer et/ou aider à la mise en œuvre de la formation des contractuels et des PES
- Contribuer à la formation des nouveaux directeurs,
- Participer aux formations proposées par les différents groupes départementaux, dans le cadre de l'EPS,
- Créer des outils et des ressources pédagogiques à l'intention des enseignants et des conseillers pédagogiques de circonscription,
- Contribuer sur le plan pédagogique, à la création, la modification ainsi qu'à la mise à disposition de ressources EPS en ligne et de parcours de formation EPS à distance / hybrides (FOAD / m@gistère).

Actions éducatives

Piloter les dispositifs départementaux en EPS en lien avec les partenaires Accompagner les dispositifs nationaux : génération 2024, 2S2C, natation scolaire, sécurité routière...

III. MISSIONS SPECIFIQUES

- Concevoir, animer et/ou aider à la mise en œuvre des formations « Danse à l'école »,
- Organiser, suivre et réguler le dispositif départemental « Danse en jeu » pour la danse à l'école,
- Maintenir et développer les partenariats avec les acteurs du monde de la culture,
- Concevoir, animer et/ou aider à la mise en œuvre des formations spécifiquement dans le cadre du champ d'apprentissage 3 des programmes et de la natation,
- Apporter sa contribution au groupe départemental Education artistique et culturelle dans le cadre de la danse et des arts du cirque,
- Accompagner les textes officiels et les dispositifs concernant la natation scolaire

IV. CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES

Ce poste nécessite :

- Une loyauté institutionnelle
- Une bonne connaissance du système éducatif 1^{er} et 2nd degrés
- Une bonne connaissance de l'EPS, du sport scolaire et du monde sportif
- Des compétences avérées en matière de gestion de projet
- Une aptitude à la communication écrite et orale : écoute, dialogue, animation de réunions.
- De capacités d'organisation et de rigueur
- Aptitude à travailler en équipe et dans le cadre de partenariats.
- Une très bonne maîtrise des outils informatiques
- Une capacité à représenter la DSDEN auprès de partenaires institutionnels : villes, autres services d'Etat, CAF, etc. (loyauté et positionnement institutionnel).

V. <u>CADRE STATUTAIRE</u>

Peuvent faire acte de candidature les professeurs certifiés ou agrégés en EPS. Modalités : l'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de poste

VI. <u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>

- Le temps de travail est celui d'un enseignant 1^{er} degré « hors présence des élèves » soit 1607 heures annuelles
- Déplacements à prévoir (permis B obligatoire)
- Lieu d'exercice : direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Essonne, Boulevard de France, Evry

VII. RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURE

Votre demande doit comporter un CV et une lettre de motivation.

Adresser votre candidature, sous couvert de votre supérieur hiérarchique, à Madame l'inspectrice d'Académie, directrice des services départementaux de l'Education nationale de l'Essonne

Candidature à adresser par courriel à l'adresse suivante avant le 1^{er} juillet 2020. <u>ce.ia91.daasen@ac-versailles.fr</u>
